



# invitation

## Rendez-vous de la RSE

Réservé aux adhérents du Comité 21

### Comment mettre en œuvre une compensation carbone volontaire efficace ?

Le 28 avril 2010 de 9h00 à 12h30

Le Comité 21 poursuit ses rendez-vous de la Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), dont l'objectif est de vous donner toutes les clés pour mettre en œuvre vos démarches de développement durable, avec la participation d'experts et d'acteurs opérationnels.

Cette rencontre portera sur la **compensation carbone volontaire** : bilan des démarches, facteurs clés de succès, pièges à éviter et marges de progrès en la matière. L'objectif sera de répondre aux questions que peuvent se poser les entreprises et les collectivités : comment choisir mon opérateur de compensation ? Comment m'assurer de l'efficacité réelle de la démarche ? Comment garantir sa pertinence ?

Seront présents pour témoigner : **l'ADEME** qui dressera un bilan des initiatives existantes, un opérateur de la compensation, **GERES** via son programme CO<sub>2</sub> solidaire, qui présentera son approche éthique de la compensation. Enfin, **Air France-KLM** témoignera de ses engagements en la matière.

Vous trouverez ci-joint le programme précis.

Pour les personnes qui souhaitent s'inscrire, n'hésitez pas à contacter Isabelle Boudard – [boudard@comite21.org](mailto:boudard@comite21.org) / 01 55 34 75 21 – avant le **26 avril 2011**.



# ordre du jour

Comment mettre en œuvre  
une compensation carbone volontaire efficace ?

9h00 – 9h30

*Accueil café*

9h30 – 9h40

**Breve introduction du Comité 21** –10 minutes

9h40 – 10h30

## **Cadrage général ADEME : bilan des démarches et pistes d'amélioration**

L'ADEME présentera les différents types de compensation volontaire ainsi qu'un bilan des initiatives engagées. Quels sont les facteurs clés de succès, les pièges à éviter ? Quel contrôle existe-t-il sur les projets ? Quels opérateurs de la compensation privilégier ? Quelles sont les marges de progrès et les enjeux à venir ?

**Franck Jesus, chef de service économie et prospective, ADEME**

*Interventions – 20 minutes ; Questions de la salle –30 minutes*

10h30 – 11h20

## **Témoignage 1: GERES, une vision éthique de la compensation**

Association spécialisée dans la mise en œuvre de programmes de développement et de coopération, le **GERES** œuvre à agir pour la Solidarité climatique avec le projet **CO<sub>2</sub> Solidaire**. Celui-ci repose sur la priorité donnée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur le développement de projets de compensation dans une démarche transparente (charte et label CO<sub>2</sub> solidaire).

**Renaud Bettin, responsable du programme CO<sub>2</sub> Solidaire, GERES**

*Interventions – 20 minutes ; Questions de la salle –30 minutes*

11h20-11h30

*PAUSE –10 minutes*

11h30 – 12h20

## **Témoignage 2 : Air France-KLM, un exemple de compensation volontaire**

**Air France** met à disposition de ses clients un calculateur de CO<sub>2</sub> évaluant les émissions liées à leur voyage. L'entreprise s'associe alors à Good Planet pour proposer une offre de compensation à ceux qui le souhaitent. Deux projets Action Carbone sont sélectionnés : la production de compost à Madagascar et la diffusion de réservoirs à biogaz en Chine. De son côté, **KLM** soutient plusieurs projets de compensation avec le WWF qui sont labellisés Gold Standard.

**Pierre Albano, directeur délégué à l'environnement, Air France –KLM**

*Interventions – 20 minutes ; Questions de la salle –30 minutes*

12h20 – 12h30

**Conclusion par le Comité 21**–10 minutes

**A Paris, au Laboratoire des Ponts et Chaussées, salle M4041**  
58 boulevard Lefebvre, 75015 PARIS - Métro : Porte de Versailles

**A Nantes, Hôtel de Région de Nantes des Pays de la Loire**  
Salle Fontevraud, 1 rue de la Loire, **44066 NANTES**

**Inscriptions auprès d'Isabelle BOUDARD : boudard@comite21.org – 01 55 34 75 21**